



L'info-giratoire

Sainte-Agathe-des-Monts

19 novembre 2008

Ralentissez, on tourne!

Bulletin no 1

Ce bulletin d'information, le premier d'une série de cinq, vise à informer les différents publics concernés sur la construction du carrefour giratoire à l'intersection des rues Raymond, Desjardins, Principale et de la route 117, à Sainte-Agathe-des-Monts. Il se veut un outil d'information et de référence sur les carrefours giratoires. Il a pour objectif de sensibiliser les usagers de la route au comportement routier sécuritaire à adopter face à ces installations relativement nouvelles au Québec.

Les travaux sont débutés...et avancent!

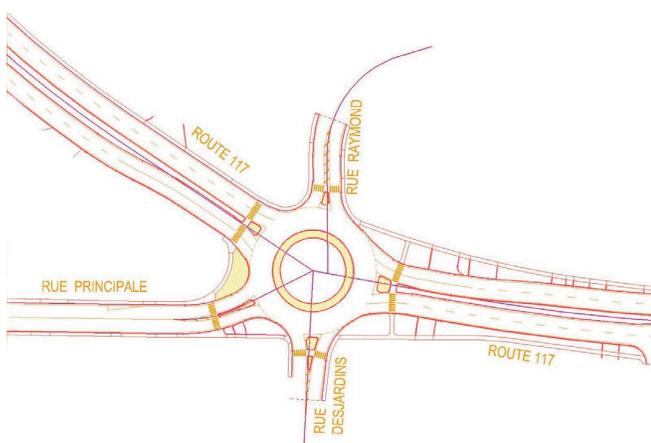
Depuis le 18 septembre 2008, les rues Desjardins et Raymond, à l'intersection de la route 117, sont fermées en raison de la construction du carrefour giratoire. Ce premier carrefour giratoire à cinq branches dans les Laurentides, viendra améliorer la fluidité de la circulation sur la route 117 et faciliter l'accès au centre-ville de Sainte-Agathe-des-Monts par la rue Principale.

Qu'est-ce qu'un carrefour giratoire?

Un carrefour giratoire est un aménagement comprenant une, deux ou trois voies de circulation entourant un îlot central. La circulation dans les voies se fait dans le sens contraire des aiguilles d'une montre toujours en sens unique. Les usagers qui veulent s'engager dans un carrefour giratoire doivent céder le passage aux piétons et aux véhicules qui y circulent dans le giratoire.

Particularités du carrefour giratoire à l'intersection des rues Raymond, Desjardins, Principale et de la route 117

Il existe plusieurs types de carrefours giratoires. Il y a le mini giratoire, le petit giratoire, le moyen giratoire et le grand giratoire. Celui situé à l'intersection des rues Raymond, Desjardins, Principale et de la route 117 est un grand giratoire. Ce type de carrefour est caractérisé par des bandes d'approche à voie simple et une voie sur l'anneau. Il comporte des îlots séparateurs surélevés et un îlot central avec bande franchissable. Un aménagement paysager ornera d'ailleurs l'îlot central.



LEXIQUE

Anneau ou chaussée annulaire : C'est la partie circulaire de la chaussée où roulent les véhicules autour de l'îlot central.

Îlot central : C'est un aménagement de forme généralement circulaire à l'intersection de plusieurs voies et autour duquel le trafic circule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Îlot séparateur : C'est un espace surélevé ou marqué qui sépare les flots de circulation entrant et sortant. Aussi, il canalise et ralentit la circulation et crée un refuge au centre de l'approche lorsqu'il y a un passage pour piétons.



L'intersection de la route 117 et de la rue Desjardins avant la construction du carrefour giratoire (mai 2008).



Près d'un chantier, ralentissez!

Durant toute la durée des travaux, les usagers sont invités à suivre les indications prescrites par les panneaux orangés. La limite de vitesse imposée à 50 km/h est une obligation à laquelle doivent se soumettre les conducteurs.

Pour renseignements :

Ministère des Transports
Direction des Laurentides-Lanaudière
222, rue Saint-Georges, 2e étage
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4Z9

Téléphone : 450 569-3057
Télécopieur : 450 569-3072
Courriel : dll@mtq.gouv.qc.ca